

SIGNATURE D'UNE CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT ET DE COOPÉRATION AVEC LE HCP

Posted on avril 1, 2022



Signature d'une convention-cadre de partenariat et de coopération avec le HCP

Une convention-cadre de partenariat et de coopération a été signée, jeudi à Rabat, entre le Conseil économique, social et environnemental (CESE) et le Haut-Commissariat au Plan (HCP), visant à mettre en place un cadre référentiel de coopération et de coordination entre les deux institutions.

Paraphé par le président du CESE, Ahmed Réda Chami, et le Haut-commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi Alami, cet accord a pour objectif de tirer mutuellement profit et de développer l'échange des expériences et des données entre les deux parties, notamment en matière d'expérience accumulée par le HCP en ce qui concerne les enquêtes de terrain et l'exploitation des données.

En vertu de cette convention, des ateliers et des débats seront organisés pour présenter des explications et des précisions sur les études, les enquêtes et les recommandations fournies par les deux institutions.

A travers ce partenariat, les deux parties s'engagent aussi à organiser conjointement des activités, réunions et séminaires ainsi que des sessions de formation et d'information.

Dans une déclaration à la MAP, M. Lahlimi a mis en avant la qualité des relations et de la collaboration liant les deux institutions, soulignant que la signature de cette convention avec le CESE se veut une occasion pour s'ouvrir une nouvelle ère de collaboration, dans le sens où les deux institutions se complètent d'ores et déjà en matière d'analyse.

"Nous nous complétons tellement que nous avons convenu de formaliser tout cela dans le cadre d'un partenariat qui a toujours existé et qui a un caractère d'excellence", a-t-il dit.

Et de soutenir que "ce partenariat intervient, d'autant plus, dans une période où les deux institutions aspirent à mettre en œuvre et à concrétiser les objectifs nationaux en matière de développement, mais surtout dans une période où s'amorce le nouveau modèle de développement pour un avenir meilleur".

De son côté, M. Chami s'est dit fier de formaliser le partenariat avec le HCP représenté par M. Lahlimi qui est membre de ce Conseil, soulignant qu'il s'agit d'institutionnaliser la collaboration qui a toujours existé entre les deux institutions pour la rendre plutôt systématique.

L'idée est de produire des données fiables, de qualité, tout au long de l'année et sur différents sujets que les deux parties traiteront de manière participative en vue d'enrichir les rapports fournis, a expliqué le président du Conseil, ajoutant qu'il s'agit de contextualiser les données fournies par le HCP, en vue d'élaborer des rapports plus pertinents.



